AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-5-71 187270

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DES PAYS DE LA LOIRE ANGERS

Tél. 88.30.34 88.06.15 Poste 571

(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, VENDÉE, MAYENNE)

Régisseur de recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux - Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars - ANGERS

C. C. P. Nantes 86-04-02

ABONNEMENT ANNUEL

25 F.

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN N° 128 DE MAI 1971 -

LOIRE-ATLANTIQUE - MAINE-et-LOIRE - VENDEE .... P 21

VIGNE

MILDIOU

- Dans les vignobles sensibles de la Loire-Atlantique et dans le vignoble de Muscadet de Maine-et-Loire, la récente période pluvieuse a provoqué des contaminations dont les taches devraient apparaître à la fin de la semaine en cours. En conséquence, un premier traitement devra être exécuté dans les derniers jours de la semaine en cours.

- Dans les autres vignobles, Il est inutile d'intervenir dans l'immédiat. Continuer d'assurer l'écoulement de l'eau et éliminer les pousses basses oubliées au cours de la taille.

VERS DE LA GRAPPE - Des pontes ont été déposées, mais il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER - Les récentes pluies ont éliminé dans la plupart des vergers la protection conseillée dans le bulletin du 11 mai. Les projections d'ascospores continuent et des taches sont apparues. Par conséquent, dans les vergers de pommiers et de poiriers où la dernière application a été lessivée par les récentes pluies, il y a lieu d'effectuer un nouveau traitement dès réception de cette note. Dans les vergers où la protection n'a pas été éliminée par les pluies, ce traitement pourra être repoussé aux tout premiers jours de la semaine du 24 au 29 mai.

IMPORTANT - Il est rappelé que la protection contre les tavelures doit continuer d'être assurée d'une manière efficace et que tout traitement éliminé par les pluies doit être renouvelé immédiatement sans attendre un avis de la Station.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES - Les premières pontes ont été déposées, mais il est encore beaucoup trop tôt pour intervenir.

OIDIUM DU POMMIER - Sur les variétés sensibles, la protection doit continuer d'être assurée à l'occasion des traitements anti-tavelures.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs des Avertissements Agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 18 MAI 1971.

Imprimerie de la Station d'Angers - Directeur Gérant : L. BOUYX

16